

Activités enfants

Roller (à partir de 6 ans) animé par Ludivine qui peut aller chercher les enfants à l'école primaire

mardi de 17h45 à 18h45

Lieu : Salle des fêtes ou en extérieur

Tarif : 195€/an

Guitare (à partir de 5 ans) animée par Mathias

mercredi de 14h30 à 15h30

Lieu : Salle du conseil municipal

Tarif : 300€/an

Dessin-Arts Plastiques animé par Audrey

jeudi de 16h20 à 17h20 (maternelle grande section) et 17h30 à 18h30 (primaire)

Lieu : Salle des fêtes (rochelle)

Tarif : 195€/an

Activités adultes (dès 16 ans)

Poterie animée par Monique, Martine et Laure

mardi et/ou **jeudi (débutant)** de 20h00 à 22h00

vendredi (confirmé) de 14h00 à 18h00

Lieu : Atelier place des Marronniers

Tarif : 225€/an pour 4h par semaine en 1 ou 2 séances (1 pain de terre offert)
150€/an pour 2h par semaine (1 pain de terre offert)

Gym animée par Maud

gym douce – **lundi** de 18h00 à 19h00 et **mercredi** de 09h00 à 10h00

renforcements musculaires - **lundi** de 19h00 à 20h00

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 165€/an pour 1 séance Pour les 80 ans dans l'année et +
225€/an pour 2 séances 2 trimestres payés le 3ème gratuit

Sylver XIII animé par François (exercices d'équilibre et de mémoire)

mardi de 9h30 à 10h30

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 180€/an

Pilâtes animé par Marlène

jeudi de 19h30 à 20h30

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 180€/an

Tai Chi Chouan animé par Sylvain

mercredi de 18h45 à 20h00

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 225€/an

Oenologie animé par Jean Michel

dégustation **3ème mercredi** du mois de 20h30 à 22h30

(règlement et calendrier remis lors de l'inscription)

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 180€/an

Activités nouvelles ou ponctuelles

Dessin (à partir de 16 ans) animé par Noëlle

jeudi de 20h00 à 22h00

Lieu : Salle des fêtes (rochelle)

Tarif : 225€/an

Yoga (Hâtha Yoga) animé par Marion

mardi de 19h30 à 20h45

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 225€/an

Musique en scène (à partir de 16 ans – minimum 8 personnes)

vendredi de 21h00 à 22h30

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 180€/an

Art Floral

1 à 2 fois par trimestre date et horaire à définir

durée de la séance 1h30

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 35€/séance dont 25€ de fournitures

Jeu d'échecs (débutant et confirmé)

ponctuellement pendant les vacances scolaires

date et horaire à définir durée 1h30 à 2h

Lieu : Salle du conseil municipal

Tarif : à définir

Règlement du Foyer Rural de Goyrans

1- Adhésion à l'association : 14 euros

Obligatoire, elle constitue un justificatif d'assurance en cas de dommage.

La carte d'adhérent peut vous être envoyée sur demande. Elle vous permettra de vous inscrire à des activités dans d'autres foyers ruraux si vous le désirez.

2- Inscription aux activités

Chaque activité a un coût variable en fonction de l'activité par elle-même, du nombre d'adhérents par séance et de la rémunération de l'intervenant.

Les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires, les jours fériés, la fête du village et les mardis de l'été. Uniquement en cas d'absence de l'intervenant(e), soit il/elle est remplacé(e), soit le cours peut être reporté.

Nous vous demandons de régler l'adhésion et l'activité séparément. **Le règlement de l'activité est annuel (sauf activités ponctuelles) et se fait intégralement lors de l'inscription** avec possibilité de paiement en une seule fois ou en 3 fois (chèques encaissés en octobre, janvier, avril).

3- Période d'essai

L'adhésion de 14€ ouvre droit à 1 séance d'essai gratuite. Dans ce cas le foyer rural décline toute responsabilité en cas d'accident durant la séance.

En cas d'abandon à l'issue de l'essai, les chèques reçus pourront être restitués ou détruits.

Dès la 2^e séance, l'adhésion et la participation à l'activité sont définitives.

Une fois l'engagement pris de s'inscrire sur une activité, il ne sera plus possible d'en changer sans raison valable (maladie, raisons professionnelles ou familiales). Les absences ne sont pas remboursées.

4- Conditions et règles

Un nombre insuffisant d'inscrits peut conduire à la suppression de l'activité.

Pour les activités limitées en nombre de participants pour garantir une prestation de qualité, la règle de priorité en accord avec l'intervenant est la suivante :

1- les participants à l'activité de l'année précédente sont inscrits à condition d'avoir réglé leurs inscriptions à la date du forum

2- pour les nouvelles inscriptions une liste d'attente est constituée en priorisant les habitants de Goyrans sur ceux des autres communes.

Programme des activités du Foyer Rural de Goyrans 2024/2025

Inscriptions

dès réception du courriel

OU

samedi 7 septembre 2024 à partir de 10h00

lors du forum des associations

Salle des Fêtes

Les activités seront dispensées

du lundi 23 septembre 2024 au vendredi 27 juin 2025

Contact : frgoyrans@gmail.com